

**DECLARATION DU CHANGEMENT D'EXPLOITANT  
D'UNE INSTALLATION CLASSEE RELEVANT  
DU REGIME DE L'AUTORISATION**

Article R512-68 du code de l'environnement

Nom et adresse de l'installation :

**SOCIETE VOLAILLES DE PLOURAY**  
Route de Guéméné  
56770 PLOURAY

Sur le site, le déclarant exploite déjà au moins :

- **une installation classée relevant du régime d'autorisation : OUI**
  - arrêté préfectoral d'autorisation délivré le 16/04/1986 à la société Ets DOUX
  - récépissé de déclaration du 27/08/1999 (rubrique 1414-3)
  - arrêté de prescriptions complémentaires du 18/01/2001 (installation de réfrigération)
  - récépissé de déclaration de succession du 17/04/2001 délivré à la société DOUX INDUSTRIE SNC
  - arrêté de prescriptions complémentaires du 27/12/2002 (5 forages)
  - arrêté de prescriptions complémentaires du 27/12/2002 (dispositions applicables aux 5 forages)
  - arrêté de prescriptions complémentaires du 10/06/2005 (régularisation du plan d'épandage)
  - récépissé de déclaration du 05/10/2005 (rubrique 2921-2)
  - arrêté de prescriptions complémentaires du 08/03/2010 (RSDE)
  - récépissé de déclaration d'antériorité du 09/04/2014 (rubrique 1435)
  - arrêté de prescriptions complémentaires du 16/05/2018 (extension plan d'épandage)
- une installation classée relevant du régime d'enregistrement : /
- une installation classée relevant du régime de la déclaration : /

Ancien exploitant : société DOUX

**Date effective du changement d'exploitant : 28/05/2018**

Déclarant : Monsieur le directeur de la SOCIETE VOLAILLES DE PLOURAY

**Date de la déclaration du changement d'exploitant : 19/06/2018**

**Cette présente preuve de dépôt vaut récépissé au titre de l'article R512-68 du code de l'environnement.**